

## Les conditions d'accueil:

Les rentrées s'effectueront après chaque période de vacances en fonction des besoins de l'enfant.

Les enfants et les parents seront accueillis dans la classe. (si les conditions sanitaires évoluent).

Les horaires d'entrée et de sortie seront assouplis pour répondre aux besoins et au développement de l'enfant.

Les matinées vont constituer pour les enfants de moins de 3 ans un temps d'apprentissage organisé par l'enseignant, particulièrement dans les domaines du langage et du développement moteur.

Pour une intégration tout en douceur laissez votre tout petit apporter son doudou, sa tétine s'il en a une...

Prévoyez un petit sac avec des couches culottes s'il en a encore besoin, et quelques vêtements de rechange en cas d'accident.

## Pourquoi?

- Une familiarisation progressive avec l'école
- Des conditions de développement propices aux enfants de moins de 3 ans.
- Le respect des caractéristiques et des besoins de moins de 3 ans.

## Le lieu d'accueil:

Ecole Maternelle Les Siréniens

Avenue Frédéric MISTRAL

Tél: 04 92 83 62 11



## Renseignements auprès de :

L'école maternelle

Directrice: **MIOLAN Dominique**

Tél: 04 92 83 62 11

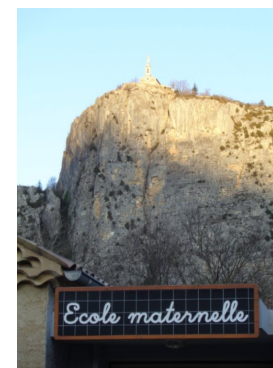
Mail: [mat.castellane@ac-aix-marseille.fr](mailto:mat.castellane@ac-aix-marseille.fr)

## Inscription en mairie de Castellane:

Place Marcel SAUVAIRE

Tél: 04 92 83 60 07

## Bienvenue à l'école maternelle Les Siréniens de CASTELLANE



L'éducation nationale et la mairie de Castellane s'associent pour proposer un accueil des enfants de moins de trois ans.

## Le dispositif concerne:

Pour la rentrée scolaire 2026, l'accueil des moins de trois ans concerne les enfants nés entre le **1er janvier et le 31 décembre 2024**.



## Inscriptions et admission des élèves:

Les parents qui souhaitent bénéficier de ce dispositif d'accueil pour leur enfant **né en 2024** doivent effectuer les démarches suivantes :

1. Se présenter à l'école. Pour cela vous pouvez prendre rendez-vous par mail:

[mat.castellane@ac-aix-marseille.fr](mailto:mat.castellane@ac-aix-marseille.fr)

Vous aurez besoin des quelques documents : le carnet de santé et le livret de famille.

2. Puis vous devrez passer en mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille, la carnet de santé.

La directrice présentera :

- la classe
- le projet spécifique pour les moins de 3 ans
- échangera avec chaque famille pour déterminer les conditions d'une première rentrée réussie (besoins de l'enfant, les progrès réalisés, la date de la rentrée, une scolarisation progressive).

L'enseignant proposera, une matinée portes-ouvertes (*si les conditions Vigipirate le permettent*) et une réunion, pour les nouveaux parents et personnels de la petite enfance (enseignants spécialisés, médecin de la PMI, la directrice du centre social, l'éducatrice jeunes enfants...) pour expliquer le fonctionnement de la classe et échanger sur la première rentrée à l'école maternelle.

## La particularité de la section des tout petits:

Cette première année constitue une approche « tout en douceur » du monde de l'école. Ensemble, nous allons accompagner votre enfant pour qu'il puisse progressivement :

- faire confiance à d'autres adultes,
- se séparer sans appréhension de sa maman, de son papa, de sa famille,
- découvrir de nouveaux lieux,
- accepter la présence d'autres enfants et le partage du matériel et de l'attention de l'adulte,
- développer son langage pour exprimer ses besoins et se faire comprendre de son entourage.

Les parents sont accueillis dans la classe afin d'accompagner ce moment délicat, jusqu'à ce que leur enfant soit en confiance dans ce nouveau lieu.

Vous êtes invités et sollicités tout au long de l'année afin de participer à la vie de la classe. Découvrir l'école, s'y adapter, vivre en collectivité, apprendre le métier d'élève, ... autant d'enjeux plus importants les uns que les autres auxquels vous êtes associés avec l'équipe de la maternelle.

Dans un premier temps les tout petits ne seront accueillis que le matin. Nous adapterons les horaires en concertation avec vous selon les réactions de votre enfant et son adaptation à l'école. Cependant, quel que soit le cadre adopté avec l'enseignante, nous vous encourageons à le respecter pour que votre enfant prenne confiance. Les conditions d'accueil seront revues selon les besoins de chacun au cours de l'année.

## La vie à l'école maternelle :

### Structure de l'école: 3 classes

- La classe des TPS/PS
- La classe des PS/MS/GS
- La classe des GS

### *La classe des TPS PS*



Avec



Dominique MIOLAN  
Enseignante

Laurence LASSERE  
ATSEM

### Horaires généraux de l'école:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi matin de 8h30 à 11h45  
Et de 13h05 à 16h00 l'après-midi.

*L'accueil des élèves à partir de 8h20 et 13h05*